



LES SERVICES EN BREF

L'adhésion à Environnement-Industrie vous permet :

- De bénéficier d'un **accompagnement individuel**, dans le cadre d'échanges avec l'Inspection, ou dans la préparation de dossier techniques ou réglementaires
- D'être mieux informé au travers de **journées techniques d'information** et de **formations organisées à la demande des adhérents** ou sur les **sujets d'actualité** et à un tarif préférentiel.
- De participer à des **groupes d'échanges** et de **concertation** sur des problématiques environnementales ou de risque industriel et ainsi pouvoir dialoguer et échanger vos expériences et savoir-faire avec vos homologues adhérents industriels.
- D'intégrer un groupe d'experts et de recevoir régulièrement nos « **Infos réseau** » par email.
- D'être **soutenu** et mieux **représenté** pour la défense de vos intérêts dans les instances régionales telles que l'Ademe, le comité de bassin, ATMOSUD ...
- D'avoir accès à l'**espace adhérent** de notre site internet.

En



, Appuis techniques (service payant) :

En complément de l'adhésion, nous proposons **la réalisation et le suivi de vos démarches réglementaires** telles que :

- **Diagnostic ICPE** : Analyse du classement au titre de la nomenclature des ICPE
- **Veille réglementaire** : Service adapté à votre site – diagnostic initial, élaboration d'une matrice de veille, visites périodiques...
- **Outil GIDAF** - Saisie de vos données d'autosurveillance / Vente manuel d'utilisation (Possibilité de mise à jour sous forme d'abonnement annuel)

A noter



, Les formations :

Les formations d'Environnement-Industrie sont proposées via Novachim formation, organisme reconnu régionalement et au-delà comme un organisme de formation innovant et répondant aux besoins actuels et futurs spécifiques des industries de procédés, qui gère également les formations de France Chimie Méditerranée et de Novachim. L'adhésion à Environnement-industrie ouvre droit au tarif préférentiel pour toutes les formations du catalogue AFIP.

Pour consulter l'ensemble de l'offre de formations :

<https://novachim-formation.fr/>





EAU



DECHETS



AIR



RISQUE
INDUSTRIEL



SOL



ENERGIE

L'adhésion ouvre droit aux services de l'association EI et du SPPPI PACA, Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles pour une période d'un an. Elle est tacitement reconduite chaque année, sauf si une demande de démission du statut de membre adhérent de l'association est formalisée par écrit dans le courant du 1er trimestre.

Plus d'informations sur le SPPPI PACA : <http://www.spppi-paca.org/>

APPUI TECHNIQUES

Les coûts de nos appuis techniques sont évalués au cas par cas selon le type de prestation, la taille du site, le nombre de déplacements et de jours nécessaires...

Plus de détail sur notre site environnement-industrie.com/actions/autres-services-payants

Pour toute demande d'information ou de devis :

Contactez-nous par email à contact@environnement-industrie.com ou par téléphone au 0491143060

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION

Consultez notre site internet www.environnement-industrie.com

ou

Contactez-nous par téléphone au **04 91 14 30 60**